

## AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté

### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, conseiller scolaire, CSViamonde

### **Représentants d'organismes**

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter  
M<sup>me</sup> Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health  
M. Yakabue (Papy) Yangongo, représentant de Toronto North Support Services  
M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, représentante de la Clé d'La Baie

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 14 janvier 2020**

Heure : **de 17 h 30 à 18 h 30**

Lieu : **Siège social de Toronto  
116, Cornelius Parkway  
Toronto, ON M6L 2K5**

***Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence ou  
de retard le jour même de la réunion :***

**+1 (647) 317-3974, 534688# (Siège social)      Français (Canada)**  
**+1 (866) 772-2238, 534688# (Siège social)      Français (Canada)**

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 14 janvier 2020, de 17 h 30 à 18 h 30  
Siège social - 116, Cornelius Parkway, Toronto**

**ORDRE DU JOUR**

**Rencontre 5 – de 17 h 30 à 18 h 30**

La rencontre sera présidée par : à déterminer

1. Appel des membres
2. Élection des coprésidences du comité
3. Affaires courantes :
  - 3.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 3.2 Déclaration de conflit d'intérêts
  - 3.3 Adoption des procès-verbaux des réunions du 12 novembre 2019
  - 3.4 Questions découlant des procès-verbaux du 12 novembre 2019
4. Rapports financiers - CCED :
  - 4.1 États financiers 2018-2019
  - 4.2 Budget révisé 2019-2020
5. Politique *Utilisation d'un animal d'assistance par les élèves* (rapport verbal)  
[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Politiques\\_du\\_conseil/Education\\_et\\_ecoles/3\\_11\\_Utilisation\\_d\\_un\\_animal\\_d\\_assistance\\_par\\_les\\_eleves\\_politique.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Politiques_du_conseil/Education_et_ecoles/3_11_Utilisation_d_un_animal_d_assistance_par_les_eleves_politique.pdf)
6. Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers
7. Mise à jour de l'automne provenant du Ministère de l'éducation
8. Correspondance :

- Lettre du Durham DSB au ministre de l'Éducation, M. Lecce, a propos de l'inactivité perçu par le Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (MASCE)

9. Tour de table – Annonce des organismes

10. Dates des prochaines réunions :

- Le 11 février 2020 - rencontres n° 6 et n° 7
- Le 14 avril 2020 - rencontre et n° 8
- Le 12 mai 2020 - rencontre n° 9
- Le 9 juin 2020 - rencontre n° 10

11. Levée de la réunion

# **POINT NO 3.3 DE L'ODJ - RENCONTRE NO 5**

**NON ADOPTÉ**

## **PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 3 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Le 12 NOVEMBRE 2019**

**Le comité tient la rencontre n° 3 de 17 h 30 à 18 h au siège social de Toronto, 116 Cornelius Parkway Toronto, sous la présidence de conseiller Fortin.**

### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, conseiller scolaire, CSViamonde  
M<sup>me</sup> Geneviève Oger, conseillère scolaire, CSViamonde (audio-Skype)

### **Membre du Conseil absente**

M<sup>me</sup> Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde

### **Représentants d'organismes**

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (audio-Skype)  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (audio-Skype)  
M<sup>me</sup> Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

### **Représentants d'organismes absents**

M. Wadih Beheit, représentant de La Clé d'La Baie  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health

### **Observateur et observatrice :**

M. Yakabue (Papy) Yangongo, représentant de Toronto North Support Services (audio-Skype)  
M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, représentante de la Clé d'La Baie

### **Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves  
M. Roland Desloges, adjoint à la surintendance de l'éducation par intérim  
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

Le président du comité, M. Benoit Fortin souhaite la bienvenue à Mme Pelletier et M. Yakabue (Papy), qui vont se joindront prochainement au comité CCED.

## **POINT NO 3.3 DE L'ODJ - RENCONTRE NO 5**

### **2. AFFAIRES COURANTES:**

#### **2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Conseiller Lapointe, appuyée par M<sup>me</sup> Stephanie Penton, propose :

*QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.*

La motion est adoptée.

#### **2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Conseiller Fortin, conseiller Lapointe et M<sup>me</sup> Schabas déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré en raison de leur trouble d'apprentissage.

#### **2.3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL N° 1 DE LA RENCONTRE DU 8 OCTOBRE 2019**

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, appuyée par, M<sup>me</sup> Manoushka Aimable propose :

*QUE le procès-verbal n° 1 de la rencontre du 8 octobre 2019 soit approuvé.*

La motion est adoptée.

#### **2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL N° 2 DE LA RENCONTRE DU 8 OCTOBRE 2019**

Conseiller Lapointe, appuyé par, M<sup>me</sup> Stephanie Penton propose :

*QUE le procès-verbal n° 2 de la rencontre du 8 octobre 2019 soit approuvé.*

La motion est adoptée.

### **3. PROGRAMME D'INTERVENTION INTENSIVE EN LECTURE ET EN ÉCRITURE (IILÉ)**

## **POINT NO 3.3 DE L'ODJ - RENCONTRE NO 5**

M. Laverdière, surintendant de l'éducation, présente le programme d'intervention intensive en lecture et en écriture tout en expliquant que ce programme vise nos élèves de la 1<sup>re</sup> année et de la 7<sup>e</sup> année.

Après une période de questions, M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

*QUE le programme sur l'intervention intensive en lecture et en écriture (IILÉ) soit reçu.*

La motion est adoptée.

### **4. AJOUT ET MISE EN CANDIDATURE D'UN MEMBRE DU CCED**

Pour faire suite à l'invitation lancée aux organismes et associations, M. Laverdière présente la mise en candidature d'un membre représentant du Toronto North Support Service.

À la lumière du rapport présenté, M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, appuyée par M<sup>me</sup> Aimable propose les motions suivantes :

*QUE le rapport en date du 8 octobre 2019 intitulé « Ajout et mise en candidature d'un membre » soit reçu.*

*QUE le CCED recommande au Conseil la nomination de :*

- M. Yakabue (Papy) Yangongo à titre de membre représentant du Toronto North Support Services.

Les motions sont adoptées

### **5. CHANGEMENT DU REPRÉSENTANT DE LA CLÉ D'LA BAIE**

Le surintendant de l'éducation, M. Laverdière informe le comité du changement de représentant pour la Clé d'la Baie en la personne de M<sup>me</sup> Pelletier qui remplacera M. Beheit.

Après une brève présentation de M<sup>me</sup> Pelletier, conseiller Lapointe, appuyé par M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, propose :

## **POINT NO 3.3 DE L'ODJ - RENCONTRE NO 5**

*QUE le rapport en date du 12 novembre 2019 intitulé « Changement de représentation du membre de la Clé d'la Baie au CCED » soit reçu.*

*QUE le CCED recommande au Conseil la nomination de :*

- M<sup>me</sup> Pelletier à titre de membre représentant la Clé d'la Baie en remplacement de M. Wadih Beheit.

Les motions sont adoptées.

### **6. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour de la réunion n° 3 étant épuisé, M<sup>me</sup> Stephanie Penton appuyée par, conseiller Lapointe propose :

*QUE la réunion soit levée.*

La motion est adoptée.

**Le surintendant de l'éducation**

**Le président du comité,**

**Michel Laverdière**

**Benoit Fortin**

# **POINT NO 3.3 DE L'ODJ - RENCONTRE NO 5**

**NON ADOPTÉ**

## **PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 4 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Le 12 NOVEMBRE 2019**

**Le comité tient la rencontre n° 4 de 18 h 15 à 19 h au siège social de Toronto, 116 Cornelius Parkway Toronto, sous la présidence de conseiller Fortin.**

### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, conseiller scolaire, CSViamonde  
M<sup>me</sup> Geneviève Oger, conseillère scolaire, CSViamonde (audio-Skype)

### **Membre du Conseil absente**

M<sup>me</sup> Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde

### **Représentants d'organismes**

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (audio-Skype)  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (audio-Skype)  
M<sup>me</sup> Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

### **Représentants d'organismes absents**

M. Wadih Beheit, représentant de La Clé d'La Baie  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health

### **Observatrice :**

M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, représentante de la Clé d'La Baie

### **Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves  
M. Roland Desloges, adjoint à la surintendance de l'éducation par intérim  
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

## **2. AFFAIRES COURANTES :**

### **2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

## **POINT NO 3.3 DE L'ODJ - RENCONTRE NO 5**

M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, appuyée par, M<sup>me</sup> Geneviève Oger propose :

*QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.*

La motion est adoptée.

### **2.2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Conseiller Fortin, conseiller Lapointe et M<sup>me</sup> Schabas déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré en raison de leur trouble d'apprentissage.

### **3. DONNÉES SUR LES ÉLÈVES QUI BÉNÉFICIENT DES PROGRAMMES ET SERVICES EN ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Le surintendant de l'éducation présente aux membres le rapport sur les données des élèves qui bénéficient des programmes et services en enfance en difficulté.

À la suite des échanges de vues à ce sujet, M<sup>me</sup> Schabas, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

*QUE le rapport en date du 12 novembre 2019 intitulé « Données sur les élèves qui bénéficient des programmes et service en enfance en difficulté » soit reçu.*

*La motion est adoptée.*

### **4. MISE À JOUR D'AUTOMNE AU CCED DU MINISTÈRE ÉDUCATION**

M. Laverdière, surintendant de l'éducation, informe le comité qu'il n'a reçu aucune mise à jour d'automne au CCED du Ministère Éducation. Il a fait une demande, mais aucune réponse à date. Il en informera le comité dès qu'il aura une réponse.

## POINT NO 3.3 DE L'ODJ - RENCONTRE NO 5

### 5. CORRESPONDANCE

Les membres du Conseil prennent connaissance des copies des lettres adressées au ministre de l'Éducation Stephen Lecce, provenant du Conseil scolaire catholique Providence concernant :

- a) La moyenne du nombre d'élèves dans les classes;
- b) Projet de la Loi 44
- c) Modèle de financement provincial

Après consultation des lettres, conseillère Oger, appuyée par M<sup>me</sup> Schabas, propose :

*QUE la correspondance ci-dessus mentionnée soit reçue.*

La motion est adoptée.

### 6. TOUR DE TABLE – ANNONCE DES ORGANISMES

**Mme Pelletier**, informe le comité qu'il y aura une soirée d'information pour les parents au mois de novembre à La Clé d'La Baie Elle souhaite que les directions d'écoles de la région Simcoe participe au comité Campus francophone qui aura lieu le 25 novembre de 9h30 – midi. Ils parleront des activités en éducation de la petite enfance à la 12<sup>e</sup> année.

**M<sup>me</sup> Aimable**, représentante du Centre francophone de Toronto, fait une annonce pour un poste au programme Passerelle, Ils sont à la recherche d'une conseillère auprès des familles. Elle demande au comité de passer le message dans leur communauté, car le poste est affiche une deuxième fois sur le site du centre francophone.

**M<sup>me</sup> Penton**, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto, fait part aux membres qu'ils rencontrent toujours le même défi pour offrir des services en français. Dans le centre francophone, ils ont aussi de la difficulté pour avoir un membre suppléant à ce comité et cela n'aide pas au service francophone de l'Aide à l'enfance.

## **POINT NO 3.3 DE L'ODJ - RENCONTRE NO 5**

### **7. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS**

Il est convenu que la prochaine réunion se tiendra le 14 janvier 2020 ou l'on passera en revue les états financiers 2018-2019 et le budget révisé 2019-2020.

*QUE le CCED tienne sa rencontre n° 5 le 14 janvier 2020.*

La motion est adoptée.

### **8. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour de la réunion n° 4 étant épuisé, conseiller Lapointe appuyée par M<sup>me</sup> Penton propose :

*QUE la réunion soit levée.*

La motion est adoptée.

**Le surintendant de l'éducation**

**Le président du comité,**

**M. Michel Laverdière**

**M. Benoit Fortin**

# **POINT NO 4.1 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**



Le 14 janvier 2020

## **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Objet :** États financiers 2018-2019 – Enfance en difficulté

---

### **SITUATION ACTUELLE**

Vous trouverez en annexe le tableau qui compare les dépenses réelles pour l'enfance en difficulté au budget révisé et ce pour la période de septembre 2018 à août 2019.

#### **Revenus**

L'augmentation des revenus de 527 921 \$ est principalement causée par l'augmentation des fonds reçus pour le matériel spécialisé refacturé au Ministère et l'augmentation de subvention du montant lié aux mesures de variabilité. Ces augmentations sont contrebalancées par des revenus inférieurs pour les montants approuvés pour les cas spéciaux et même que pour le programme d'éducation dans les établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels, car les dépenses étaient moins élevées que prévu.

#### **Dépenses**

Les principaux écarts sont :

- Titulaire de classe  
Dépenses moins élevées de 848 329 \$ en salaires et avantages sociaux à cause du placement sur la grille salariale des membres du personnel réellement en place.
- Aide à l'enseignement  
Diminution nette de 64 347 \$ s'expliquant principalement par des dépenses moins élevées pour le personnel réellement en place contrebalancé par une augmentation des dépenses de suppléance.
- Fournitures et services  
Des dépenses supplémentaires de 340 192 \$ pour du matériel et des services à l'appui aux élèves en besoin. L'équipement spécialisé représente 307 155 de cette augmentation qui est complètement compensé par l'augmentation des subventions pour le matériel spécialisé.
- Perfectionnement professionnel  
Certaines formations prévues n'ont pas été réalisées.

## **POINT NO 4.1 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**

- Personnel professionnel / paraprofessionnel  
Diminution nette de 1 088 795 \$ puisque certains postes n'ont pu être comblés et/ou ont été comblés à des salaires inférieurs à ceux budgétés.
- Investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers  
Diminution nette de 111 292 \$. Les investissements sont reportés et seront réalisés lors de l'exercice 2019-2020.
- Programme d'enseignement et de traitement améliorés  
En agrégat, les dépenses sont moins élevées que prévu notamment pour les dépenses salariales des titulaires, car les postes ont été comblés à des niveaux inférieurs sur la grille salariale que ce qui fut budgété.

Le déficit pour l'enfance en difficulté pour l'année 2018-2019 se situe à 1 785 011 \$.

### **RECOMMANDATION**

Il est recommandé :

*QUE* le rapport en date du 14 janvier 2020 sur les États financiers 2018-2019 pour l'enfance en difficulté soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des affaires,  
Jason Rodrigue

## Enfance en difficulté États financiers 2018-2019

REVENUS	Budget révisé		États financiers		Écart	
	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus
AGED		10 038 108		10 514 342		476 234
Matériel spécialisé		602 941		910 096		307 155
Besoins élevés						
Mesure de montant de variabilité		7 778 422		7 907 051		128 629
Besoins élevés - inclusion et collaboration		456 017		456 017		-
Équipes Multidisciplinaires		561 245		568 332		7 087
Volet à incident spécial		250 000		223 838		(26 162)
STGC: Programmes d'éducation dans les établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels		1 058 044		754 054		(303 990)
Expertise en comportement		142 674		143 835		1 161
Investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers		833 504		833 504		-
Investissement dans les priorités du système		451 656		391 045		(60 611)
Leader en santé mentale (1)		142 333		142 333		-
Revenus d'un tiers (2)		180 334		178 752		(1 582)
<b>Total des revenus</b>		<b>22 495 278</b>		<b>23 023 199</b>		<b>527 921</b>
DÉPENSES	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses	Dotation	Dépenses
<b>Titulaires de classe</b>						
Élémentaire	45,5	4 695 821	45,5	4 116 492	-	(579 329)
Secondaire	14,0	1 589 174	14,0	1 319 743	-	(269 431)
Suppléance		381 858		378 144		(3 714)
Fournitures et services		86 046		83 702		(2 344)
<b>Accompagnement</b>						
Élémentaire	3,5	366 986	3,5	316 639	-	(50 347)
Secondaire	1,5	161 923	1,5	141 393	-	(20 530)
<b>Aide à l'enseignement</b>						
Membres du personnel	200,5	11 075 213	200,5	10 823 687	-	(251 526)
Suppléance (1)		963 360	-	1 150 539	-	187 179
<b>Matériel, manuels et fournitures</b>						
Fournitures et services		410 535		443 573		33 038
Équipement spécialisé		602 941		910 096		307 155
<b>Perfectionnement professionnel</b>		207 200		53 247		(153 953)
<b>Personnel professionnel / paraprofessionnel</b>						
Supervision et coordination	2,0	276 491	2,0	-	-	-
Orthophonie	5,0	519 803	5,0	-	-	-
Aide Orthophonie	6,0	292 142	6,0	-	-	-
Conseil pédagogique	6,0	659 552	6,0	-	-	-
Psychologue	1,0	142 331	1,0	-	-	-
Psychométrie	3,0	305 481	3,0	-	-	-
Consultation en autisme	4,0	389 914	4,0	-	-	-
Travail social	15,0	1 517 095	15,0	-	-	-
	42,0	4 102 809	42,0	3 014 014	-	(1 088 795)
Appui administratif	2,0	148 278	2,0	81 554	-	(66 724)
Appui - Informatique						
Salaires	1,5	120 012	1,5	120 012		-
Fournitures et services		40 178		40 178		-
Services contractuels		95 500		35 112	-	(60 388)
Investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers		502 337		391 045		111 292
<b>Coordinateurs et consultants</b>						
Direction - EED (1)	3,0	392 292	3,0	456 234	-	63 942
<b>sous total</b>	314	25 942 463	312	23 875 404	-	(1 844 475)
<b>Programmes STGC gérés par CSViamonde</b>						
Titulaires - Élémentaire	3,0	331 128	3,0	237 064	-	(94 064)
Titulaires - Secondaire	1,0	110 376	1,0	67 204	-	(43 172)
Aide à l'enseignement - Élémentaire	5,0	349 790	5,0	283 427	-	(66 363)
Mobilier et matériel		17 174		21 447		4 273
Personnel professionnel / paraprofessionnel	1,6	171 020	1,6	87 361	-	(83 659)
Services contractuels		78 556		57 551		(21 005)
<b>sous total</b>	10,6	1 058 044	10,6	754 054	-	(303 990)
<b>Programme STGC géré par un tiers</b>						
Titulaires - Élémentaire (2)	1,0	110 376	1,0	109 846	-	(530)
Aide à l'enseignement	1,0	69 958	1,0	68 906	-	(1 052)
<b>sous total</b>	2,0	180 334	2,0	178 752	-	(1 582)
<b>Total</b>	<b>326,1</b>	<b>27 180 841</b>	<b>324,6</b>	<b>24 808 210</b>	<b>-</b>	<b>(2 150 047)</b>
<b>Écart</b>		<b>(4 685 563)</b>		<b>(1 785 011)</b>		<b>2 677 968</b>

Note 1 : Le budget révisé fut modifié pour tenir compte de cette subvention et de la suppléance pour l'aide à l'enseignement.

Note 2 : Le Conseil embauche les membres du personnel pour le programme Le Passage et les facture au CSCMonAvenir qui gère ce programme et reçoit la subvention du MDE.

## **POINT NO 4.2 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**



Le 14 janvier 2020

### **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Objet :** Budget révisé - Enfance en difficulté 2019-2020

---

Vous trouverez en annexe le budget révisé pour l'enfance en difficulté et ce, pour la période de septembre 2019 à août 2020.

Les deux premières colonnes reflètent le budget de l'année budgétaire 2019-2020. Les deux prochaines colonnes reflètent le budget révisé et les dernières colonnes reflètent les écarts.

Le Conseil prévoit une augmentation des revenus (627 928 \$) et une augmentation des dépenses (1 099 139 \$) comparé au budget 2019-2020. En conséquence, le déficit budgétaire de l'année courante augmente de 470 211 \$ et se chiffre maintenant à 4 353 415 \$.

Les principaux changements aux revenus sont causés par l'augmentation des effectifs et par le report des revenus des années antérieures pour les investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers.

Les principaux changements aux dépenses sont les suivants :

- Ajout de 13,5 postes pour du personnel temporaire à l'aide à l'enseignement et éducation spécialisée en fonction des besoins dans les écoles. Nous n'avons pas budgété de changements pour les charges liées à ces postes qui devraient être absorbées par les variations du placement du personnel sur la grille et les postes qui demeurent vacants pendant une partie de l'année. Par contre, nous indiquons maintenant les dépenses de suppléance pour l'aide à l'enseignement.
- Dépenses additionnelles de 24 587 pour certaines ressources de communication et des tableaux interactifs (Promethean) de même que du matériel spécialisé.
- Un montant pour les investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers correspondant aux fonds disponibles pour les dépenses non complétées en 2018-2019.

### **IL EST RECOMMANDÉ :**

*QUE* le rapport en date du 14 janvier 2020 intitulé « Budget révisé 2019-2020 Enfance en difficulté » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des affaires,  
Jason Rodrigue

## Enfance en difficulté Budget révisé 2019-2020

	Budget		Budget révisé		Écart	
	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus	Dotation	Revenus
<b>REVENUS</b>						
AGED		10 830 019		10 934 251		104 232
Matériel spécialisé		623 844		628 086		4 242
Besoins élevés						
Mesure de montant de variabilité		8 084 780		8 084 780		-
Besoins élevés - inclusion et collaboration		459 874		459 874		-
Équipes multidisciplinaires		575 513		575 513		-
Cas Spéciaux		350 000		350 000		-
STGC: Programmes d'éducation dans les établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels		949 840		949 840		-
Expertise en comportement		290 952		291 983		1 031
Investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers				519 423		519 423
Leader en santé mentale		142 333		142 333		-
Revenus d'un tiers		180 334		180 334		-
<b>Total des revenus</b>		<b>22 487 489</b>		<b>23 116 417</b>		<b>628 928</b>
<b>DÉPENSES</b>						
<b>Titulaires de classe</b>						
Élémentaire	49,4	5 184 936	49,4	5 184 936	-	-
Secondaire	14,0	1 676 516	14,0	1 676 516	-	-
Suppléance		398 548		398 548	-	-
Fournitures et services		60 415		60 415	-	-
<b>Aide à l'enseignement et éducation spécialisée</b>						
Élémentaire et secondaire	209,0	11 868 491	222,5	11 868 491	13,5	-
Suppléance				963 360		963 360
<b>Matériel, manuels et fournitures</b>						
Fournitures et services		436 030		456 375		20 345
Équipement spécialisé		623 844		628 086		4 242
<b>Perfectionnement professionnel</b>		209 000		209 000		-
<b>Professionnels, paraprofessionnels et techniciens</b>						
Supervision et coordination	1,0	138 346	1,0	138 346	-	-
Orthophonie	4,0	429 162	4,0	429 162	-	-
Aide Orthophonie	4,0	274 312	4,0	274 312	-	-
Conseil pédagogique	6,0	665 946	6,0	665 946	-	-
Psychologue	0,8	113 465	0,8	113 465	-	-
Psychologue Associé	1,8	228 762	1,8	228 762	-	-
Psychométrie	1,0	106 452	1,0	106 452	-	-
Consultation en autisme	4,0	434 554	4,0	434 554	-	-
Travail social	15,4	1 578 198	15,4	1 578 198	-	-
Appui administratif	2,0	153 023	2,0	153 023	-	-
Appui - Informatique						
Salaires	1,5	124 495	1,5	124 495	-	-
Fournitures et services		40 178		40 178	-	-
Services contractuels		56 100		56 100	-	-
Investissements pour l'éducation en enfance en difficulté et la réussite des élèves ayant des besoins particuliers				111 192		111 192
<b>Coordinateurs et consultants</b>						
Direction et Leaders	3,0	439 746	3,0	439 746	-	-
<b>sous total</b>	<b>316,9</b>	<b>25 240 519</b>	<b>330,4</b>	<b>26 339 658</b>	<b>13,5</b>	<b>1 099 139</b>
<b>Programmes STGC gérés par CSViamonde</b>						
Titulaires - Élémentaire	3,0	334 680	3,0	334 680	-	-
Titulaires - Secondaire	1,0	111 560	1,0	111 560	-	-
Aide à l'enseignement	5,0	350 110	5,0	350 110	-	-
Mobilier et matériel		17 174		17 174	-	-
Personnel professionnel / paraprofessionnel	0,6	83 328	0,6	83 328	-	-
Services contractuels		52 988		52 988	-	-
<b>sous total</b>	<b>9,6</b>	<b>949 840</b>	<b>9,6</b>	<b>949 840</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Programmes STGC gérés par un tiers</b>						
Titulaires - Élémentaire (1)	1,0	110 376	1,0	110 376	-	-
Aide à l'enseignement	1,0	69 958	1,0	69 958	-	-
<b>sous total</b>	<b>2,0</b>	<b>180 334</b>	<b>2,0</b>	<b>180 334</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>328,5</b>	<b>26 370 693</b>	<b>342,0</b>	<b>27 469 832</b>	<b>13,5</b>	<b>1 099 139</b>
<b>Écart</b>		<b>(3 883 204)</b>		<b>(4 353 415)</b>		<b>(470 211)</b>

Note 1 : CSViamonde embauche un enseignant pour le programme Le Passage géré par CSCMonAvenir. CSCMonAvenir reçoit la subvention du MDÉ et CSViamonde facture le CSCMonAvenir pour les dépenses.

## **POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**



Le 14 janvier 2020

### **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Objet :** Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers

---

La Politique 2,02 Transport scolaire fut révisée le 20 novembre 2015 et elle fera l'objet d'une révision au cours de l'année scolaire 2019-2020. Nous vous sensibilisons à notre procédure en matière de transport spécial offert aux élèves. Voici l'extrait :

#### *4. TRANSPORT SPÉCIAL*

*La surintendance des affaires, en collaboration avec la direction des Services aux élèves, est autorisée à fournir un transport spécial à une ou un élève ayant un handicap physique ou ayant des besoins spéciaux.*

En tant que membres du CCED, votre rôle essentiel est de veiller à ce que les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation reçoivent des services et des programmes éducatifs appropriés en s'acquittant de son mandat et de faire des recommandations au Conseil concernant toute question touchant l'établissement, le développement et la prestation de services aux élèves.

Nous vous partageons notre procédure du transport scolaire et à titre d'informations, les formulaires de demandes de transport et les plans de soutien personnalisés pour l'élève auprès de nos trois consortiums de transport : Francobus, Wellington-Dufferin et Windsor.

L'autorisation à fournir un transport spécial à une ou un élève ayant des besoins spéciaux ou un handicap physique revient à la surintendance des affaires en collaboration avec la direction des services aux élèves.

Nous vous en profitons pour vous présenter l'évolution des besoins en transport spécial des élèves au conseil scolaire.

D'abord, il est important de reconnaître que la majorité des élèves EED n'auront pas de besoins nécessitant un transport individualisé vers et depuis l'école en tant que mesure d'adaptation. De plus, toutes les décisions relatives à l'accord d'un transport individualisé doivent prendre en considération

## **POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**

l'importante de l'inclusion et développement d'une plus grande indépendance avec la maturité de chaque élève.

Les informations suivantes sont fournies pour une mise en contexte. En septembre 2019, Viamonde assure le transport domicile-école pour la majorité de ses 12 584 élèves. Bien que le nombre d'élèves EED augmente d'une année à l'autre, tout comme les effectifs du Conseil puisque nous sommes un conseil scolaire en croissance continue, nous observons ces tendances dans la progression du transport spécial.

Pour examiner la progression, nous tenons compte de la hausse des effectifs continue des élèves du Conseil et du nombre d'élèves bénéficiant des services et programmes en enfance en difficulté.

Avec les années, nous avons constaté une tendance d'augmentation des bénéficiaires des services et programmes jusqu'à cet automne. Pour la première fois, nous assistons à une baisse de 1,37% des bénéficiaires.

Outre le fait que nos effectifs sont en croissance, il n'en demeure pas moins, que nous vivons la même tendance des conseils scolaires francophones et anglophones. Le nombre de demandes et d'approbations de transport spécial continue d'augmenter, y compris le nombre d'élèves nécessitant le statut de trajet seul.

Année scolaire	Effectifs Conseil	Élèves EED	Proportion des bénéficiaires	Total Transport spécial	Proportion des bénéficiaires
2019-2020	12 584	1 157	<b>9,19 %</b>	86	<b>7,43%</b>
2018-2019	11 984	1 266	<b>10,56 %</b>	82	<b>6,48 %</b>
2017-2018	11 414	1 230	<b>10,78 %</b>	67	<b>5,45 %</b>
2016-2017	11 035	1 111	<b>10,07 %</b>	58	<b>5,22 %</b>
2015-2016	10 654	1 057	<b>9,92 %</b>	50	<b>4,70 %</b>

Parmi les 1 157 élèves bénéficiant des services et programmes en enfance en difficulté, 12 élèves ont accès à un transport spécial intégré dans un autobus

## **POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**

scolaire régulier et 74 élèves bénéficient de taxis, fourgonnettes ou minibus pour personnes handicapées.

Depuis deux ans, le Conseil n'a pas eu besoin de recourir au financement ciblé pour le transport d'élèves pris en charge par une société d'aide à l'enfance (SAE).

### **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 14 janvier 2020 intitulé « Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant de l'éducation,

Michel Laverdière

P.j. (6)

# **POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**



## **Demande de transport spécial** Procédure

### **Transport spécial**

Le transport spécial est un privilège, et non un droit, qui est accordé aux élèves du Conseil scolaire Viamonde lors de circonstances médicales ou comportementales exceptionnelles. Le transport en raison de problèmes médicaux à court terme est la responsabilité du parent ou du tuteur ou de la tutrice.

### **CRITÈRES**

Le transport spécial est approuvé par la direction des Services aux élèves désignée pour votre région, en collaboration avec le surintendant des affaires selon les critères suivants :

1. L'élève souffre d'un handicap physique qui l'empêche de monter à bord d'un autobus et de marcher jusqu'à son siège (p. ex., utilisation d'un fauteuil roulant ou d'un siège d'appoint spécial).
2. L'élève a des problèmes de comportement qui crée un danger pour les autres élèves ou pour lui-même :
  - malmène souvent les autres verbalement ou physiquement,
  - fait preuve de cruauté physique et montre peu ou pas de remords,
  - s'automutile,
  - fait des fugues et se sauve souvent.
3. L'élève a une maladie chronique nécessitant un transport spécial.
4. L'élève participe à un programme spécialisé et un centre de traitement à l'extérieur de la zone de fréquentation de son école, voire un programme dans une école provinciale.

**Les demandes de transport spécial sont approuvées sur une base annuelle seulement et doivent être revues chaque année.**

### **DÉMARCHE**

#### **Responsabilités de l'école :**

L'enseignante ou l'enseignant ressource en EED, en collaboration avec la direction ou la direction adjointe de l'école, prépare la demande de transport pour les élèves nécessitant un transport spécial.

## **POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**

Avant le 15 juin de chaque année, l'école assure le renouvellement des demandes de transport des élèves qui sont inscrits à l'école ou un programme spécialisé pour la prochaine année scolaire.

La demande de transport spécial doit être remplie et envoyée, par courriel, à la direction des Services aux élèves désignée pour votre région ainsi qu'à la commis-secrétaire EED, avec la documentation requise pour approbation :

- Remplir la demande de transport spécial selon votre consortium de transport de votre région : Francobus, Wellington-Dufferin, Windsor.
- Joindre le plan de soutien personnalisé et un billet médical ou psychologique (selon le cas) avec la demande de transport spécial.

### **Responsabilités de la direction des services aux élèves :**

La direction des services aux élèves assure la liaison avec les directions d'école pour les nouvelles demandes ou les renouvellements de transports scolaires spéciales.

La direction des services aux élèves étudie les demandes en considérant l'importance de l'inclusion des élèves, particulièrement lors des renouvellements en tenant compte du développement d'une plus grande indépendance et maturité de chaque élève à développer.

Avant le 30 juin de chaque année, la direction des services aux élèves fournit à la surintendance des affaires la liste de tous les élèves qui sont inscrits et nécessite un transport spécial pour la prochaine année scolaire selon chaque consortium de transport. Cette liste comprend : école fréquentée, adresse, numéro de téléphone, coordonnées des parents ou du tuteur et de la tutrice, exigences en matière de transport spécial, etc.

### **Responsabilités de la surintendance des affaires :**

La surintendance maintient la liste des élèves bénéficiant d'un transport scolaire spécialisé selon les fournisseurs et le type de transport offert à l'élève.

### **Responsabilités du consortium de transport :**

La coordonnatrice du service traite la demande et identifie le fournisseur du service de transport. Il communique les informations aux parents, tuteurs ou tuteurs de l'enfant.

# POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5



## Formulaire de transport spécial

RENSEIGNEMENTS - ÉCOLE	
Nom de l'école: _____	
Direction _____	Courriel : _____
Adresse : _____	
Téléphone : _____	Télécopieur: _____
Personne ressource : _____	Courriel : _____
RENSEIGNEMENTS - ÉLÈVE	
Nom: _____	Prénom: _____ Âge: _____
Niveau scolaire: _____	Genre: <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
	Date de naissance : _____ (JJ/MM/AAAA)
Adresse: _____	
Téléphone : _____	Cellulaire : _____
Courriels parents, tuteurs, tutrices	
1 : _____	2 : _____
TYPE DE DEMANDE	
<input type="checkbox"/> Renouvellement ou <input type="checkbox"/> Nouvelle demande	
<input type="checkbox"/> Pour toute l'année scolaire ou <input type="checkbox"/> Temporaire – du : _____ au : _____ (JJ/MM/AAAA) (JJ/MM/AAAA)	
Prénom, nom et niveau scolaire des frères/sœurs qui voyageront avec l'élève (si applicable): _____	
ADRESSES D'EMBARQUEMENT ET DÉBARQUEMENT	
Adresse d'embarquement : <input type="checkbox"/> Même que l'adresse du domicile, sinon remplir ci-dessous : _____ Téléphone : _____	
Adresse de débarquement: <input type="checkbox"/> Même que l'adresse du domicile, sinon remplir ci-dessous : _____ Téléphone : _____	
Une de ces adresses est hors zone : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
BESOINS DE L'ÉLÈVE	
Raison pour le transport spécial : _____	
Précisez : (Exemple: Classe de préparation à la vie (CPV) ; Section 23 (programme La Passerelle) ; autisme...etc.)	
Est-ce que l'élève doit être accueilli à l'arrêt : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Commentaires: _____	
Note médicale ajoutée au formulaire: <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

# POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5



## VÉHICULE ET ÉQUIPEMENT

Type de véhicule :  Autobus scolaire, arrêt à la porte  
 Taxi/fourgonnette

Si taxi/fourgonnette, svp justifiez en quelques mots la nécessité d'un taxi/fourgonnette (pourquoi l'élève ne peut pas utiliser l'autobus). \_\_\_\_\_

L'élève doit voyager seul(e):  oui ou  non

Si vous cochez oui, s.v.p. expliquez en quelques mots pourquoi l'élève doit voyager seul(e).

Équipement(s) ou support requis:

Précisez : (Exemple : siège d'auto, siège rehausseur, note médicale requise pour un harnais)

Poids : \_\_\_\_\_ kg/livres    Tour de taille: \_\_\_\_\_ cm/pouces

## HORAIRES

Type d'horaire :  régulier  
 spécial

Détails horaire spécial (si applicable): (laisser les champs vides si l'horaire est régulier)

Jour	AM	PM	Horaire, si modifié
Lundi	_____	_____	_____
Mardi	_____	_____	_____
Mercredi	_____	_____	_____
Jeudi	_____	_____	_____
Vendredi	_____	_____	_____

## COMMENTAIRES

## SIGNATURES

\*\*\*PRIÈRE D'IMPRIMER LE FORMULAIRE UNE FOIS COMPLÉTÉ POUR LA SIGNATURE ET L'ACHEMINER À LA DIRECTION DES SERVICES AUX ÉLÈVES\*\*\*

Nom et prénom	Signatures	Date
Requérant		
Direction d'école		
Direction des services aux élèves		

Déclaration de confidentialité

Conformément à l'article 29, paragraphe (2) de la Loi prévoyant l'accès à l'information et la protection de la vie privée, les renseignements personnels demandés par l'entremise de ce formulaire serviront à assurer les services de transport scolaire. Ils sont recueillis en vertu de la Loi sur l'éducation L.R.O. 1980, chap. 129, art.166(1).

# POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5



## PLAN DE TRANSPORT DE L'ÉLÈVE

<b>Date du plan</b>	<b>École</b> <b>Année scolaire</b>
---------------------	---------------------------------------

<b>Nom de l'élève</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>N° d'identification de l'élève</b>
-----------------------	--------------------------	---------------------------------------

<b>Nom des parents et adresse du domicile :</b>	<b>Renseignements sur le transport</b> <b>Point d'embarquement :</b> <input type="checkbox"/> <b>Cochez s'il s'agit de l'adresse du domicile</b>  <b>Point de débarquement (seulement s'il est différent du point d'embarquement)</b>
---	--

<b>Besoins/soins médicaux</b>		
<input type="checkbox"/> <b>Crise épileptique</b> <input type="checkbox"/> <b>Santé fragile</b> <input type="checkbox"/> <b>Diabétique</b> <input type="checkbox"/> <b>Anaphylaxie (EpiPen)</b> <b>Indiquez les allergies :</b>	<input type="checkbox"/> <b>Moniteur requis</b> <input type="checkbox"/> <b>Comportement grave</b> <input type="checkbox"/> <b>Blessures physiques</b> <input type="checkbox"/> <b>Problèmes cardiaques</b> <input type="checkbox"/> <b>Troubles auditifs</b>	<input type="checkbox"/> <b>Médicaments</b> <input type="checkbox"/> <b>Problèmes respiratoires</b> <input type="checkbox"/> <b>Troubles de la vue</b> <input type="checkbox"/> <b>Troubles musculaires</b> <input type="checkbox"/> <b>Asthme</b>

<b>Mobilité</b> <input type="checkbox"/> Peut monter à bord du véhicule sans aide <input type="checkbox"/> Peut sortir du véhicule sans aide <input type="checkbox"/> Peut s'asseoir sans aide <input type="checkbox"/> A besoin d'aides physiques <input type="checkbox"/> Doit être soulevé jusqu'au siège <input type="checkbox"/> A besoin d'un compagnon de transport <input type="checkbox"/> Autre	<b>Équipement</b> <input type="checkbox"/> Fauteuil roulant <input type="checkbox"/> Déambulateur <input type="checkbox"/> Ceinture de sécurité requise <input type="checkbox"/> Inhalateur <input type="checkbox"/> Veste Tour de poitrine _____ <input type="checkbox"/> Ceinture de sécurité continue avec dispositif de protection <input type="checkbox"/> Ceinture sous le siège <input type="checkbox"/> Animal d'assistance	<b>Comportement</b> <input type="checkbox"/> Peut errer <input type="checkbox"/> Peut montrer de l'agressivité <input type="checkbox"/> Peut perdre son orientation <input type="checkbox"/> Peut enlever ses vêtements <input type="checkbox"/> Peut courir <input type="checkbox"/> Peut s'infliger des blessures <input type="checkbox"/> Peut détacher sa ceinture/veste <input type="checkbox"/> Peut lancer des objets <input type="checkbox"/> Peut parler fort et crier
--	--	--

### RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

EXPLOITANT	N° D'ITINÉRAIRE	HEURE D'EMBARQUEMENT	HEURE DE DÉBARQUEMENT

**Accessibilité :** Une aide est-elle requise pour monter à bord du véhicule, sécuriser l'équipement et descendre du véhicule :   

**(Dans l'affirmative, veuillez remplir le tableau ci-dessous en indiquant la personne responsable et toute directive précise concernant l'accès à l'autobus.)**

Accessibilité	Point d'embarquement	Point de débarquement
<b>Monter à bord du véhicule</b>		
<b>Sécuriser l'équipement</b>		
<b>Descendre du véhicule</b>		

# **POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**

--	--	--

**Dernière date de révision**  
01/11/2015

**Distribution :**  Parent/tutrice ou tuteur  
 Service de transport des élèves

# POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5



Service de transport des élèves

**Windsor – Essex**  
Student Transportation Services

Direction d'école : \_\_\_\_\_  
Coordonnatrice/teur : \_\_\_\_\_  
Dép. de l'éd. spéc. : \_\_\_\_\_  
Distance : \_\_\_\_\_

## DEMANDE DE TRANSPORT POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

(à remplir par un parent/une tutrice ou un tuteur/l'administration scolaire – un formulaire par élève)

Date d'aujourd'hui : \_\_\_\_\_ Transport EN VIGUEUR à compter du : \_\_\_\_\_

### TYPE DE DEMANDE :

Changement/mise à jour (c.-à-d. numéros de téléphone, personnes désignées, etc.) Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

Personne désignée requise : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ \*Équipement requis : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

\*Si de l'équipement est requis, veuillez préciser lequel : \_\_\_\_\_

\*\*Si une veste est requise, veuillez fournir le tour de poitrine : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_ Année scolaire : \_\_\_\_\_

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

N° d'identification de l'élève : \_\_\_\_\_ (à obtenir auprès de la secrétaire)

Nom du parent/de la tutrice ou du tuteur : \_\_\_\_\_

Adresse du domicile : \_\_\_\_\_ Ville/municipalité : \_\_\_\_\_

N° de téléphone du domicile : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

**EpiPen** Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ Dans l'affirmative, veuillez indiquer les allergies.

\_\_\_\_\_

\*\*\* Le nom et le numéro de téléphone de la personne-ressource seront extraits du système d'information des élèves. \*\*\*

Personne désignée à l'arrêt d'autobus : \_\_\_\_\_ N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Si un transport ailleurs qu'à l'adresse du domicile est requis, c.-à-d. à la garderie, chez la personne responsable de l'élève, etc., voyez ci-dessous.

### ADRESSE DE TRANSPORT :

Point d'embarquement : \_\_\_\_\_

Point de débarquement : \_\_\_\_\_

**REMARQUE : UN SEUL POINT D'EMBARQUEMENT ET UN SEUL POINT DE DÉBARQUEMENT – AUCUN AUTRE POINT N'EST PERMIS**

**\*\* LES ÉLÈVES DOIVENT PRENDRE L'AUTOBUS RÉGULIÈREMENT \*\***

REMARQUE : En apposant votre signature ci-dessous, vous autorisez l'échange de renseignements sur les élèves parmi les membres du conseil scolaires, Service de transport des élèves de Windsor-Essex et l'entreprise de transport par autobus (selon des ententes de

## **POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**

protection de la vie privée dûment signées) afin de conserver les niveaux de sécurité requis pour le transport de nos élèves.

**\*/\*\*** Je comprends que l'équipement est demandé pour mon enfant et, par conséquent, j'accepte, à titre de personne désignée, d'être présent à l'arrêt d'autobus pour attacher ou détacher l'équipement demandé. Je comprends également que mon enfant sera autorisé à prendre l'autobus uniquement s'il porte en tout temps l'équipement assigné.

***Demande faite par :*** \_\_\_\_\_

*Les parents/tutrices et tuteurs doivent comprendre que le transport peut être fourni aux élèves admissibles seulement et que le transport en autobus scolaire est un privilège et non pas un droit des élèves.*



# **Transport Spécial**

**(Special needs transportation)**

# **Plan de soutien personnalisé**

**(Individual support plan)**

Nom de l'élève

École

Année

# **POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**

## **TABLE DES MATIÈRES**

Plan de soutien personnalisé (individual support plan).....	p.2
Fiche d'information pour le conducteur (information for the driver) .....	p.4
Plan d'évacuation d'urgence (emergency evacuation plan).....	p.5
Annexe B – Copie de la route (BusPlanner) (route copy) .....	p.7

**Plan de soutien personnalisé**  
Individual support plan

INSTRUCTIONS : Section I : à compléter par le Service de transport Francobus. Autres sections : à compléter par l'éducateur/école avec la participation du Service de transport Francobus et des parents, tuteurs, tutrices. S'il vous plaît retourner le plan dûment rempli au Service de transport Francobus par télécopieur 905-732-1686.

Section I – Renseignements sur l'élève/student information					
Nom de l'élève Last Name	Prénom de l'élève First name	Âge Age	Niveau Grade	Sexe Sex	Date de naissance Birth date :  (jj/mm/aaaa)
École/school :		Programme :			
Raison pour le transport spécial/reason for special transportation :					
Section II – Communication					
L'élève peut voyager avec d'autres élèves <input type="checkbox"/> oui/yes <input type="checkbox"/> non/no Student may travel with other students					
L'élève comprend le français <input type="checkbox"/> oui/yes <input type="checkbox"/> non/no Student understands/speaks French					
L'élève comprend l'anglais <input type="checkbox"/> oui/ yes <input type="checkbox"/> non/no Student understands/speaks English					
L'élève a besoin d'outil de communication additionnel (ex. : tableau illustrateur) <input type="checkbox"/> <b>oui/yes</b> <input type="checkbox"/> <b>non/no</b> Précisez : Student needs communication devices (ex. : flash card) Describe:					
Médicaments (medication)					
Sur la personne (élève)/ On the student	Emplacement (ex. : sac à dos)/Location	À communiquer aux services d'urgence/to communicate to the EMS			
Allergies :					
Section III – Mobilité/mobility					
<input type="checkbox"/> limitée/limited <input type="checkbox"/> animal d'assistance/service animal <input type="checkbox"/> personne accompagnatrice/support person					
<input type="checkbox"/> fauteuil roulant/wheelchair <input type="checkbox"/> béquilles/crutch					
<input type="checkbox"/> siège rehausseur/booster seat <input type="checkbox"/> harnais/harness <input type="checkbox"/> autre/other :					
<input type="checkbox"/> Précisez autre/describe:					
Section IV – Transport					
À bord du véhicule (on board the vehicle)					
Comment interagir et communiquer avec l'élève /how to interact & communicate with the student					
Réactions comportementales possibles (ex. : fuite, agressivité)/Possible behaviour:					



# **POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**

Distribution : Original – Service de transport Francobus

Copie – école et transporteur

Conformément à l'article 29, paragraphe (2) de la Loi prévoyant l'accès à l'information et la protection de la vie privée, les renseignements personnels demandés par l'entremise de ce formulaire serviront à assurer les services de transport scolaire. Ils sont recueillis en vertu de la Loi sur l'éducation L.R.O. 1980, chap. 129, art.166(1).

## **Fiche d'information du conducteur (Student management plan)**



## **Plan d'évacuation d'urgence** Emergency evacuation plan

### **Evacuation Procedures**

To provide a service which is safe, efficient and trouble free requires the close cooperation and understanding of everyone involved.

- a) If possible, move the bus/car/van out of traffic or away from hazards.
- b) Radio for assistance.
- c) Put the bus in the proper gear.
- d) Set the emergency brake.
- e) Turn off the engine.
- f) Engage hazard lights.
- g) Get your First Aid kit and Evacuation kit. Remove the blanket and rope from the Emergency kit (where applicable).
- h) Determine which door to use for evacuation. If both exits are operable, consider which is the safest in view of bus position, hazards, traffic and the capabilities of students on the bus.
- i) Begin your Emergency Evacuation procedure. Use simple commands, voice and hand. Face the students and say.... CALMLY:
  - "We are going to get off the bus."
  - "I will tell you when it is your turn"
  - "Take off your seat belt and stay in your seat."

### **Render necessary assistance while REPEATING these simple commands often.**

For speed, ambulatory students should be evacuated first. Many students are familiar with holding onto a rope and moving together. As students exit tell them to hold onto the rope. You can keep your students in a group by using the rope from the Emergency kit.

The driver should lead students to a safe place at least **100 FEET** from the bus. Spread the blanket. Instruct students to **REMAIN ON THE BLANKET**.

**Car Seat Evacuation: For speed you may need to cut the seat belts. Scissors are in the emergency kit, or use belt cutters which should be on the vehicle key ring.**

**Wheelchair Evacuation: If possible, leave the student in the wheelchair.**



# **POINT NO 6 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**



Service de transport de  
**Wellington – Dufferin**  
Student Transportation Services

TF012

## **DEMANDE DE TRANSPORT SPÉCIALISÉ**

### **CONFIDENTIEL**

Date de la demande : (j) \_\_\_\_\_ (m) \_\_\_\_\_ (a) \_\_\_\_\_ École : \_\_\_\_\_

#### **Renseignements concernant l'élève**

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Adresse de l'élève : \_\_\_\_\_

(si rurale, numéro municipal d'urgence, chemin ou rue, canton ou municipalité)

Sexe : \_\_\_\_\_ (m/f) Date de naissance : (j) \_\_\_\_\_ (m) \_\_\_\_\_ (a) \_\_\_\_\_

Année : \_\_\_\_\_ Programme : \_\_\_\_\_

Nom du parent/du tuteur ou de la tutrice : \_\_\_\_\_

Téléphone au domicile : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Téléphone au travail : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Téléphone cellulaire : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Adresse du transport (si celle-ci est différente de l'adresse de l'élève ci-dessus)

\_\_\_\_\_ ( si rurale, numéro municipal d'urgence, chemin ou rue, canton ou municipalité )

Directives pour le transport spécial : \_\_\_\_\_

Date de début demandée : (j) \_\_\_\_\_ (m) \_\_\_\_\_ (a) \_\_\_\_\_

Consultant ou consultante en éducation de  
l'enfance en difficulté/Direction d'école

Technicien en transport - Éducation  
de l'enfance en difficulté

Date (j/m/a)

Date (j/m/a)

#### **À remplir par le Service de transport de Wellington – Dufferin Student Transportation Services**

Nom de l'entreprise transportant l'élève : \_\_\_\_\_ N° de l'itinéraire \_\_\_\_\_

Date de début : (j) \_\_\_\_\_ (m) \_\_\_\_\_ (a) \_\_\_\_\_

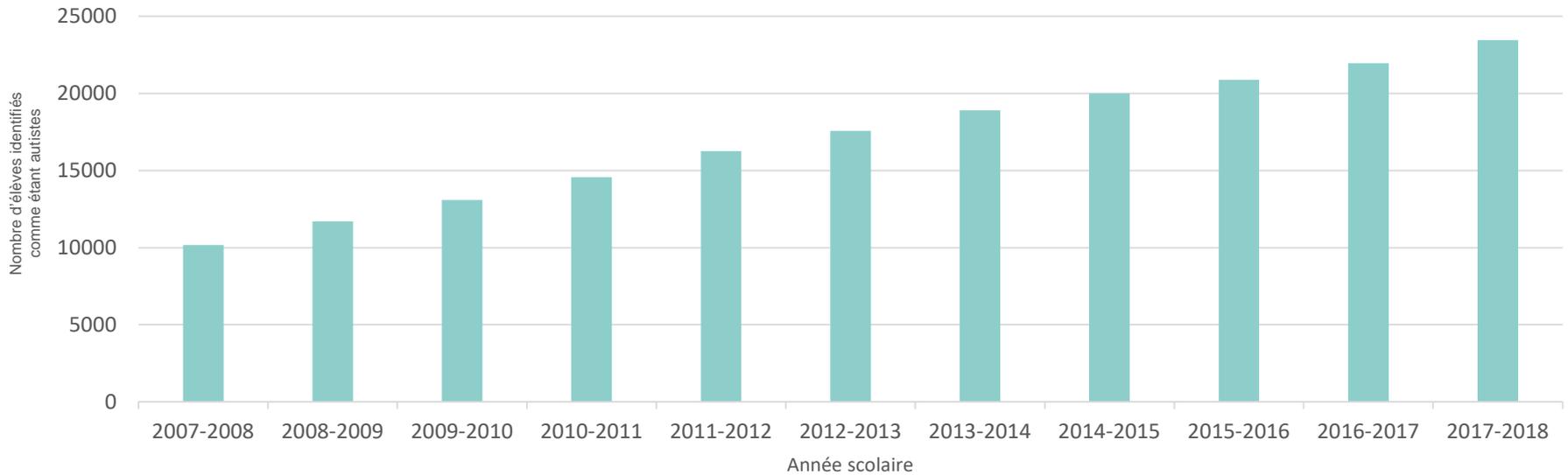
Ces renseignements sont recueillis conformément à la *Loi sur l'éducation* et seront utilisés par le service des transports, les administrateurs et administratrices scolaires et les conducteurs et conductrices d'autobus. Le service des transports conservera le présent formulaire pendant un an après l'année scolaire en cours, puis le déchiquettera. La personne-ressource pour les demandes concernant ces renseignements est le directeur ou la directrice du service des transports au 66, chemin Arrow, unité B, Guelph (Ont.) N1K 1T4. (519) 824-4119

# **Mesures de soutien pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique**

**Présentation du ministère de  
l'Éducation au Conseil des directeurs de  
l'enseignement spécialisé de l'Ontario**

Le 14 novembre 2019

**POINT NO 7, DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**  
**Les élèves autistes**



**Mesures de soutien  
en milieu scolaire**

**Politiques**

- Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR)
- Plans d'enseignement individualisés (PEI)/plans de transition
- NPP 140 – Méthodes d'analyse comportementale appliquée

**Programmes**

- Mesures d'adaptation, modifications ou programmes alternatifs
- Spécialistes de l'analyse comportementale appliquée
- Formation fondée sur l'analyse comportementale appliquée destinée aux éducatrices et éducateurs
- Formation en ligne du Geneva Centre for Autism
- Programmes de perfectionnement des compétences après l'école
- Projet pilote de locaux dédiés (11 conseils scolaires)
- Nouvel investissement permettant d'accroître la subvention pour suivre le cours de qualification additionnelle
- Services de réadaptation en milieu scolaire (parfois fournis par le MESSC)

- Aide à la transition pour les élèves qui commencent l'école
- Équipes de transition  
*Connexions pour les élèves*

**Petite enfance**

- Planification de la transition vers des activités postsecondaires

**Transition vers  
l'âge adulte**

# **Programmes de perfectionnement des compétences après l'école (PPCAE)**

- Au cours des années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, le Ministère a versé des fonds pour les PPCAE à 38 conseils scolaires de la province.
- Au printemps 2019, le Ministère a annoncé que ces fonds seraient versés à tous les conseils scolaires pour qu'ils puissent élaborer et fournir des PPCAE en fonction de leurs besoins.
- Le perfectionnement des compétences est un important élément de l'apprentissage qui peut aider les élèves atteints de TSA à réaliser leur plein potentiel à l'école et dans la société.
- Les PPCAE permettent aux élèves atteints de TSA de perfectionner des compétences précises, après le jour de classe, pour les aider à mieux réussir en classe et à obtenir d'autres résultats, comme une amélioration de leurs habiletés sociales et de leurs habiletés de communication.
- Ces programmes ont permis d'obtenir des avantages mesurables pour les élèves atteints de TSA sur le plan des habiletés sociales, des habiletés de communication et de planification et de la maîtrise de soi, lesquelles les aident à réussir à l'école.

# **Programmes de perfectionnement des compétences après l'école (suite)**

Les paramètres suivants sont recommandés aux écoles aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de PPCAE :

- **Se concentrer sur des ensembles de compétences précis** qui se révéleront utiles aux élèves atteints de TSA (p. ex., perfectionnement des habiletés sociales, des habiletés de communication et de planification et de la maîtrise de soi pour les aider à réussir à l'école).
- **Définir les résultats à court et à long terme des PPCAE**, y compris des mesures de réussite.
- **Dresser un bon plan de collecte de données** afin que des pratiques de collecte de données soient intégrées dans les PPCAE dans le but d'évaluer les résultats des élèves et des programmes et de mettre l'accent sur eux.
- **Fonder les PPCAE sur l'analyse comportementale appliquée (ACA)** et recourir de façon systématique aux théories et pratiques de l'ACA (p. ex., incitation, estompage, modélisation, renforcement, etc.).
- **Rester en contact** avec les parents et les fournisseurs de services en milieu communautaire pour aider les élèves à généraliser leurs compétences.

# **Conclusions de Deloitte : pratiques efficaces aux fins des PPCAE**

- Le Ministère a fait appel à un chercheur externe, Deloitte, pour évaluer la mise en œuvre des PPCAE dans les 38 conseils scolaires participants. Voici certaines de ses constatations.

## **Stratégies utilisées couramment pour renforcer les compétences des élèves :**

- Tous les PPCAE comprenaient des stratégies d'ACA fondées sur des données probantes.
- Tous les PPCAE s'appuyaient sur des stratégies d'ACA sur le plan théorique et pratique.
- Les experts-conseils ont constaté que de nombreux conseils scolaires utilisent des techniques et principes d'ACA pour favoriser une amélioration tangible du comportement, des habiletés sociales et physiques et des habiletés de communication des élèves.

## **Les stratégies d'ACA qu'ont utilisées de nombreux conseils scolaires comprenaient les suivantes :**

- Incitation : Signal ou aide incitant l'élève à réagir de la façon souhaitée.
- Estompage : Réduction progressive des incitations à mesure que l'élève maîtrise la compétence.
- Modélisation : Technique visant à fournir un exemple visuel de ce qui est attendu dans une tâche.
- Renforcement : Technique visant à encourager l'élève à avoir le comportement souhaité en donnant un renforcement après ce comportement.

# Mesures de soutien améliorées en milieu scolaire

POINT NO 7 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5

## Montant doublé au titre du volet Expertise comportementale

- Montant au titre du volet Expertise comportementale doublé grâce à un nouvel investissement de 15,2 M\$, permettant aux conseils scolaires d'embaucher plus d'experts du comportement, y compris des analystes du comportement certifiés.

## Fonds accrus au Geneva Centre for Autism

- 2 M\$ pour des occasions de formation en ligne destinées aux éducatrices et éducateurs, y compris l'accès au cours de technicien comportemental agréé.

## Expansion des programmes de perfectionnement après l'école

- 6,1 M\$ afin de fournir des fonds à la totalité des 72 conseils scolaires aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement des compétences après l'école.

## Nouvelle subvention pour la qualification additionnelle

- 1 M\$ pour verser une subvention pouvant aller jusqu'à 650 \$ au personnel enseignant pour suivre le cours de qualification additionnelle *Enseignement aux élèves ayant des besoins particuliers en communication (troubles du spectre autistique)*.

## Locaux dédiés

- 0,374 M\$ pour prolonger d'une année scolaire le projet pilote de locaux dédiés dans les 11 conseils scolaires participants.

**POINT NO 7. DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**

# Questions à débattre

- Avez-vous des exemples de pratiques efficaces utilisées dans votre conseil scolaire pour venir en aide aux élèves atteints de TSA?
- Quelles sont les mesures de soutien ou ressources du Ministère qui seraient les plus utiles à votre conseil scolaire? Quelles nouvelles mesures de soutien seraient les plus utiles?
- Quelles sont les caractéristiques d'un programme efficace en milieu scolaire sur le continuum d'apprentissage des élèves atteints de TSA?

## **POINT NO 8 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**



Durham District School Board  
400 Taunton Road East  
Whitby, Ontario L1R 2K6  
Ph: 905-666-5500  
1-800-265-3968  
TTY: 905-666-6943  
Fax: 905-666-6474

[www.ddsb.ca](http://www.ddsb.ca)

---

December 20, 2019

Honourable Stephen Lecce  
Minister of Education  
Mowat Block, 900 Bay St  
Toronto, ON, M7A 1L2

Honourable Stephen Lecce

The Ministry Advisory Committee on Special Education (MACSE) plays a very important role in providing feedback and advice to the Ministry of Education and other ministries on special education programs and their delivery.

In reviewing the Ministry of Education's (MOE's) website, the members of the DDSB's SEAC are very concerned with the inactive status of MACSE; a mandated committee outlined in the Education Act. Of the 20 voting member positions representing either exceptionalities or professions, over half of the positions are vacant and another 4 will be vacated by the end of January 2020. The committee is supposed to meet up to 3 times a year and report on its previous year's priorities and achievements. The last time MACSE met was in the spring of 2017, and the last annual report filed to the Minister was for the 2014-2015 school year.

With the growing number of students with special education needs and complex needs; the release of the Policy on Accessible Education for Students with Disabilities (2018); the Ontario Autism Program Advisory Panel Report - 2019; and the pending recommendations from the K-12 and Post Secondary Education Standards Committees, we feel that the role of MACSE has increased in importance. We urge the government to immediately work to fill the vacancies so it can resume its meetings.

At the same time, the DDSB's SEAC has reviewed the Ministry's appointment process, and in light of the fact that MACSE has not met since the spring of 2017 nor filed an annual report since 2014-2015, we question the effectiveness and responsiveness of the current structure of MACSE to fulfill its mandate.

In discussing a more expedient method of finding members for MACSE who are experienced in providing advice to school boards on special education programs, we would like to suggest that 6 of the voting members be selected from SEACs in the 6 Ministry of Education's regional areas.

The Education Act, and its Regulation for Special Education Advisory Committees (SEACs), sets out the requirements and the role of SEACs. SEAC Members represent local provincial associations of a variety of exceptionalities, agencies, First Nations and Members at Large. SEAC members are active in making recommendations to school boards and school authorities around the delivery of special education programs and services. By looking for members from the 6 MOE's



@DurhamDSB



[Facebook.com/DurhamDistrictSchoolBoard](https://www.facebook.com/DurhamDistrictSchoolBoard)



[www.youtube.com/DurhamDSB](https://www.youtube.com/DurhamDSB)

## **POINT NO 8 DE L'ORDRE DU JOUR - RENCONTRE NO 5**

Page: 2

regional areas to help fill the vacancies on MACSE, the Ministry can speed up the selection process and ensure geographical and exceptional representation with knowledgeable and experienced people.

If you would like to further discuss our proposal for the filling of vacancies on MACSE and our desire to see the committee resume its meetings as soon as possible, we would be happy to make a representative available.

Sincerely,



Eva Kyriakides  
Chair, SEAC  
Durham District School Board

cc: Chairs of all Ontario Special Education Advisory Committees



@DurhamDSB



[Facebook.com/DurhamDistrictSchoolBoard](https://www.facebook.com/DurhamDistrictSchoolBoard)



[www.youtube.com/DurhamDSB](https://www.youtube.com/DurhamDSB)